



DDP ISDEC 186532 – SPICT A.16 Conseiller en contenu multimédia de pages Web – L3

Questions Reçues

Q1- Les résultats d'une recherche dans AchatsetVentes.ca pour tous les Demande de Propositions émis depuis janvier 2016 pour un Conseiller en contenu multimédia de pages Web, on retrouve seulement 13 invitations. En raison de l'utilisation de très peu de Conseiller en contenu multimédia de pages Web sous SPICT au sein du gouvernement fédéral, et en vertu d'autres sollicitations SPICT où elle est acceptée, la Couronne acceptera-t-elle un projet avec des autres rôles SPICT où plus de 50 % des tâches d'un Conseiller en contenu multimédia de pages Web peut être démontré ?

R1- La Couronne acceptera les projets avec d'autres catégories SPICT à condition que la catégorie du Conseiller en contenu multimédia de pages Web démontre plus que 50% des tâches. Voir l'amendement #1 joint à cette APM pour la révision.

Q2- Un Conseiller en contenu multimédia de pages Web devrait normalement être impliqués dans la phase initiale de conception d'un système, puis porté à l'occasion d'effectuer des évaluations ou le cadre de contrôles réalisation à ce jour. En conséquence il serait rare de placer des consultants pour des durées de contrat d'au moins 8 mois. La Couronne pourrait envisager de réduire le minimum de mois à trois (3) mois d'être plus compte des habitudes d'utilisation de projet ?

R2- Oui, la Couronne acceptera une réduction de la durée de mois minimum à trois (3) mois. Veuillez voir l'amendement n° 1 jointe à cette APM pour la révision.